

MANIFESTE DE LA CHAINTECH

28 février 2018

La Chaintech est l'association professionnelle qui représente les entreprises du secteur des technologies blockchains et des crypto-actifs en France. A ce titre, elle se veut l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, du monde politique et des autres acteurs économiques sur ces sujets.

Notre manifeste est le socle commun de valeurs que l'ensemble des membres de la Chaintech partage. Il comprend 6 idées fortes :

1. La Chaintech représente les acteurs professionnels des technologies blockchains & crypto-actifs en France, c'est à dire des entreprises dont l'activité est majoritairement tournée vers ces technologies. Elle porte notamment la voix de l'écosystème dans ses dimensions économiques, sociales et technologiques.
2. La Chaintech est convaincue que la blockchain et les crypto-actifs constituent à la fois un atout pour la France et l'Europe, un enjeu de souveraineté et un secteur économique prometteur, à même d'accélérer la croissance du numérique et de créer de l'emploi.
3. La Chaintech est favorable à une réglementation adaptée aux réalités du secteur de la blockchain et des crypto-actifs sans parti pris idéologique. En ce sens, elle dialogue avec les pouvoirs publics pour accompagner la construction d'un cadre juridique permettant de concilier l'innovation avec la protection des utilisateurs.
4. La Chaintech promeut principalement les blockchains dites "publiques", utilisant généralement des crypto-actifs et des modes de consensus décentralisés, dans lesquelles réside l'innovation de rupture.
5. La Chaintech n'est pas que l'agrégation de ses membres. Si elle n'est pas portée, défendue, par ses membres, sa voix ne portera pas. Il importe donc que ses membres soutiennent l'association dans ses initiatives et ses activités.
6. La Chaintech exige de ses membres le respect des lois mais également des bonnes pratiques du secteur ainsi que des valeurs des blockchains publiques : la transparence, le partage, l'esprit d'ouverture.

Le non-respect de ce manifeste pourra être considéré comme une "faute grave" susceptible d'entraîner l'exclusion de son auteur.